

# Nationaler Koordinator für die Erdgas & Biogas Mobilität

12.11.2019 - 14:00 Uhr

## Mesurez maintenant votre empreinte carbone automobile / Mobilité durable avec le GNC et le biogaz



Berne (ots) -

En Suisse, une voiture neuve rejette en moyenne 137 grammes de dioxyde de carbone. Rares sont les automobilistes à qui ce chiffre parle. Mais cela va changer : un nouveau calculateur de CO<sub>2</sub> permet à tout un chacun de calculer la quantité de CO<sub>2</sub> émise par leur mobilité individuelle.

C'est très simple : il vous suffit de saisir votre kilométrage annuel, le carburant utilisé et votre consommation aux 100 kilomètres. Et voilà, vous obtenez vos émissions de CO<sub>2</sub> annuelles concrètes au lieu d'une moyenne abstraite.

Ce nouvel outil compare les émissions de CO<sub>2</sub> de plusieurs carburants : essence, diesel, GNC (gaz naturel comprimé) et biogaz. Il permet à chaque automobiliste de découvrir comment son comportement de mobilité influence son empreinte CO<sub>2</sub> personnelle et l'aide à choisir la technologie de motorisation adaptée à son cas. Les hypothèses de consommation des véhicules essence, diesel et GNC ont été mises au point en coordination avec le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa).

Le dioxyde de carbone est la principale cause du réchauffement climatique. Il est globalement admis que les émissions de ce gaz à effet de serre doivent être réduites. Il existe, avec le GNC/biogaz, une technologie éprouvée, propre et sûre qui contribue à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> sans que l'on soit obligé de restreindre sa mobilité individuelle.

Le calculateur de CO<sub>2</sub> de [cng-mobility.ch](http://cng-mobility.ch) indique deux valeurs pour les émissions du GNC : la plus élevée repose sur du gaz naturel 100 % fossile, qui a pratiquement disparu des stations-service GNC suisses. La seconde valeur pertinente pour le climat tient compte d'une part de 20 % de biogaz, conformément à l'ordonnance sur l'efficacité énergétique adoptée par le Conseil fédéral qui entrera en vigueur le 1er janvier 2020. En moyenne, le GNC suisse contient d'ores et déjà 22,4 % de biogaz. Et en faisant le plein de biogaz pur, on peut d'ores et déjà opter pour une mobilité proche de la neutralité carbone.

Le marché suisse de l'automobile fait des efforts en matière de durabilité, en témoignent les chiffres de vente en hausse des véhicules à motorisation innovante : électriques, hybrides divers et GNC. Fin octobre 2019, le nombre de nouvelles immatriculations de véhicules GNC était déjà de 37 % supérieur à celui de l'année 2018 complète.

Découvrez la quantité de CO<sub>2</sub> annuelle émise par votre mobilité motorisée sur [www.cng-mobility.ch/fr/article/calculateur-de-co2](http://www.cng-mobility.ch/fr/article/calculateur-de-co2) !

Contact:

Informations complémentaires sur la mobilité durable :  
[www.cng-mobility.ch](http://www.cng-mobility.ch)

Pascal Lenzin  
Coordinateur national pour la mobilité au gaz naturel et au biogaz  
Monbijoustrasse 11  
Case postale  
3001 Berne  
info@cng-mobility.ch  
+41 71 555 08 73  
+41 79 101 99 84

#### Medieninhalte



*Un nouveau calculateur de CO2 permet à tout un chacun de calculer la quantité de CO2 émise par leur mobilité individuelle. Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100070851](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100070851) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Nationaler Koordinator für die Erdgas & Biogas Mobilität"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100070851/100836537> abgerufen werden.